



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-805

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2022

Sommaire

GHU Paris psychiatrie & neurosciences / Direction Générale

75-2022-09-14-00015 - Délégation de signature n°2022-038?? Direction des usagers, de la qualité et de la gestion des risques (2 pages)

Page 3

GHU Paris psychiatrie & neurosciences

75-2022-09-14-00015

Délégation de signature n°2022-038
Direction des usagers, de la qualité et de la
gestion des risques

Délégation n°2022-038

**DELEGATION DE SIGNATURE
DIRECTION DES USAGERS, DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES**

RELATIONS AVEC LES USAGERS

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35 ;
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 18 septembre 2020 nommant Monsieur Guillaume COUILLARD, Directeur du GHU Paris psychiatrie & neurosciences, à compter du 24 septembre 2020 ;
- Considérant l'organigramme de la Direction du GHU Paris psychiatrie & neuroscience ;

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à **Madame Dunia MUTABESHA, Responsable de la Direction des usagers, de la qualité et de la gestion des risques**, à effet de signer au nom du Directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction ainsi que les décisions, attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- toutes notes relatives à l'organisation, à l'animation de sa direction ainsi qu'à l'encadrement des équipes se trouvant sous sa responsabilité,
- les contrats et conventions, hors marchés publics, liés à l'activité de sa direction,
- les bordereaux, mandats et attestations de services faits,
- tous les actes décrits à l'article 2.

Article 2

Les documents faisant l'objet de la délégation sont les suivants :

- correspondances et réponses en lien avec les patients,
- correspondances liées aux demandes d'accès aux informations de santé,
- documents relatifs aux réunions de la Commissions des Usagers,
- documents relatifs à la gestion du service,
- documents en lien avec les aumôneries.

Article 3

Délégation est donnée à **Monsieur Romain CAVALIERE, Chargé des relations avec les usagers**, à effet de signer au nom du Directeur les documents énumérés à l'article 2.

Article 4

Délégation est donnée à **Madame Alexandra AUDIGER, Chargée des relations avec les usagers**, à effet de signer au nom du Directeur les documents énumérés à l'article 2.

Article 5

En cas d'absence ou d'indisponibilité de Madame Dunia MUTABESHA, de Monsieur Romain CAVALIERE et de Madame Alexandra AUDIGER, délégation est donnée à **Madame Raphaëlle JESSE, Adjointe administrative, assistante du service des relations avec les usagers**, à effet de signer au nom du Directeur les documents énumérés à l'article 2.

Article 6

Les articles 1, 2, 3, 5, 7 et 8 rentrent en vigueur au 14 septembre 2022.
L'article 4 rentre en vigueur au 12 octobre 2022.

Article 7

La présente délégation sera notifiée pour information au Président du Conseil de Surveillance, à la Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement, à la Délégation Départementale de Paris, à la Trésorerie Principale, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Article 8

La présente délégation fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 14 septembre 2022

Guillaume COUILLARD
Directeur